

GLOSSAIRE

Cannetage : opération consistant à enrouler sur une cannette le fil destiné à constituer la trame d'un tissu réalisé sur métier à navette.

Crefeld : technique de fabrication des peluches et velours légers, du nom d'une ville de Prusse (verlag system : chaque possesseur de métier est fabricant, contrairement à Lyon -industrie rurale)

Embuvage : raccourcissement des fils de la chaîne pour le tissage, occasionné par les entrecroisements de la chaîne avec la trame. L'embuva

ge s'exprime par le rapport de la perte de longueur des fils de la chaîne à la longueur du tissu et varie pour les tissus plats courants de 5 à 15%, cependant il peut atteindre des valeurs considérables dans le tissage de certains articles (velours par chaîne, peluche, tissu éponge).

Façonné : (lat. *factio* : manière de faire) : étoffe à motifs obtenus par un croisement de fils monochromes ou polychromes. Le décor du façonné est intégré à la structure même de l'étoffe, alors que dans les imprimés, il est rajouté.

Flocage (angl. *flock* : bourre de laine) : procédé qui donne à une surface (dite floquée) l'aspect du velours.

Flotte : écheveau de soie ou de fils chimiques.

Moulinage : procédé de torsion et de filature de la soie ; opération ayant pour objet de donner au fil de soie grège la torsion nécessaire ; opération de retordage de deux ou plusieurs fils ; établissement industriel où s'exerce l'opération de moulinage.

Organsin : fil fortement tordu, de 500 à 600 tours par mètre, constitué par l'assemblage en spirale de plusieurs fils poils, eux-mêmes fortement tordus en sens opposé. L'élasticité est souvent très grande.

Ourdissage : opération préparatoire au tissage, consistant à former la chaîne en assemblant parallèlement entre eux un certain nombre de fils d'égale longueur.

Peluche : (lat. *pilare* : peler) : variété de velours à long poil d'origine anglaise ou hollandaise. D'abord peluche de soie artisanale, elle s'est transformée au début du XIXe siècle en industrie, liée à la fabrication des chapeaux d'hommes.

Velours : (lat. *villosus* : velu ou *villus* : touffe de poil) : tissu de grand prestige, obtenu à partir d'un très ancien procédé de tissage, venu d'Orient aux XVe et XVIe siècles ; toile à double chaîne, velue à l'endroit et lisse à l'envers. Pendant le tissage, on intercale des tiges de fer d'une certaine hauteur dans le sens de la trame. L'enlèvement des tiges laisse de longs flottés de chaîne qui, tondus, constituent les poils dressés du velours.

Velours double pièce : deux étoffes superposées sont tissées sur le métier et séparées l'une de l'autre par un court intervalle, la chaîne de fil de poil vient tour à tour lier dans l'étoffe supérieure et dans l'étoffe inférieure et se trouve coupée à mi-chemin entre les deux par un mécanisme mû par le métier.

Wildman : technique de fabrication liée à l'utilisation des métiers Wildman.